



Conseil Municipal du 02 Juillet 2021

Compte rendu

L'an deux mille vingt-et-un, le vendredi deux Juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué le 25 Juin, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la mairie de MERLINES sous la présidence de M. Pascal MONTIGNY, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	15
Nombre de conseillers municipaux présents	8
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	2
Nombre de conseillers municipaux absents	5

PRESENTS :

Mesdames et Messieurs DA COSTA Francis, GODEFROY Stéphane, LACHAUD Michel, MONTEIL Corinne, MONTIGNY Pascal, REBEIX Maurice, ROCHE Jean-Noël, FAURE Sandra

ABSENT(S) REPRESENTE(S) :

Monsieur BANETTE Jean-Louis donne pouvoir à Mr MONTIGNY Pascal

Madame CORRIGET Claudine donne pouvoir à Mme MONTEIL Corinne

ABSENT(S) :

Monsieur PAMPOULY Thomas

Madame BESNARD Violette

Monsieur PAMPOULY Thomas

Monsieur LEMAIRE Philippe

Monsieur STASZCZYK Joseph

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20H10.

a. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Corinne MONTEIL est proposée secrétaire de séance.

b. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 28 MAI 2021

Adopté à l'unanimité

Acceptation de dons

Mr le Maire présente au Conseil municipal le don de Mme Claudine Boulongne d'un montant de 700€ ainsi que le don de Mr Gery d'un montant de 1 800€ à la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte ces dons et autorise Mr le Maire à procéder à l'encaissement de ces dons sans condition.

Adopté à l'unanimité

Contrat de transport cantine/école

M. le Maire expose la nécessité d'organiser le transport qui permet aux élèves de l'école primaire de se rendre à la cantine.

Les établissements Monéger proposent de reconduire le contrat actuel dans des conditions identiques :

- Prix pour un aller-retour par jour en période scolaire : 55€HT-TVA 10%
- Prix pour deux allers-retours par jour en période scolaire : 59€HT-TVA 10%
- M. le Maire propose de renouveler ce contrat à compter du 1^{er} septembre 2021.

Après en avoir délibéré, il est procédé au vote.

Adopté à l'unanimité

Contrat d'entretien des cloches de l'église et de la chapelle

M. le Maire expose au Conseil municipal la nécessité de renouveler le contrat d'entretien des cloches de l'église et de la chapelle auprès de la société SAS HONORE située à Saint-Germain-les Vergnes.

Ce contrat est établi pour une durée de deux ans. Il correspond à une visite annuelle afin de vérifier le matériel électrique, les réglages, la fourniture des produits d'entretien, les frais de main d'œuvre et de déplacement. Tous travaux supplémentaires sont facturés en sus.

Montant du contrat : 270€HT (révisable chaque année)

Après en avoir délibéré, il est procédé au vote.

Adopté à l'unanimité

Modification de l'emplacement du panneau d'entrée dans l'agglomération

M. le Maire expose que des habitants ont manifesté le désir de voir le panneau signalant l'entrée sur notre commune en venant d'Ussel, déplacé afin d'inclure la rue des blés noirs dans l'agglomération.

La question a été soumise à Mr Bruno Péliissière, Chef de secteur Ussel/Bort (Centres d'Entretien des Routes, Bâtiments et Fibre) qui nous a indiqué que le nouvel emplacement de ce panneau devrait se situer à l'actuel emplacement du panneau de limitation à 70.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'accepter cette modification.

Adopté à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

I. Courrier

Un courrier sera expédié aux propriétaires du terrain bordant la D1089 à l'angle de la rue Georges Clémenceau, afin que ceux-ci entretiennent la haie qui gêne la visibilité au niveau du carrefour.

II. Containers

Mr et Mme Mezecazes souhaitent que la commune trouve une solution afin de stabiliser leur container à poubelles.

.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des questions diverses ayant été traités, M. le Maire lève la séance à 22H00.